



N° de l'EBP :

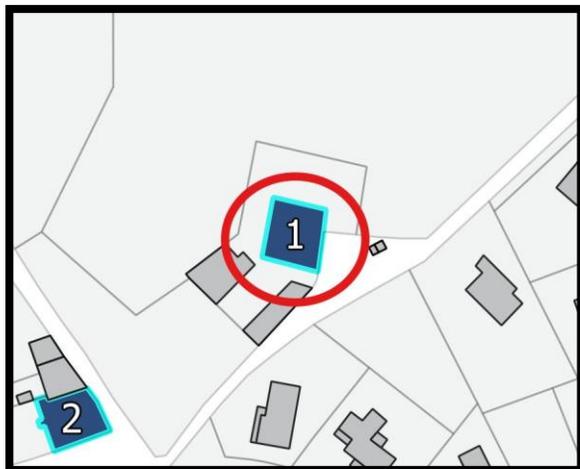
1

Parcelle : A0254

Datation :

1830 selon webville, XVIe
selon les cadastres

- **Adresse: 9 rue abbé Joseph Pourrat**
- **Fonction** : résidentielle
- **Toujours en fonction:** OUI
- **Gabarit:** R+2



Intérêt de l'EBP

- maison bourgeoise du XVIe présentant des ornements et décors particulièrement travaillés témoignant d'une certaine richesse de son propriétaire d'origine
- Porte cochère avec une entrée monumentale
- Ordonnancement et proportions très symétriques et alignées des ouvertures
- Traitement décoratif de la façade Chaine d'angle et séparation des étages par bandeaux



Constatation de l'état de conservation (très bon)

Recommandations/ Préconisations

- Aspect général de la construction à préserver. Ordonnancement et proportions très symétriques et alignées des ouvertures à préserver.
- Les décors, bandeaux, corniches, harpages d'angles et encadrements destinés à être vus seront conservés. Des matériaux typiques à préserver ou restaurer à l'identique
- Petites ouvertures sur le mur de clôture à préserver
- Les murs de clôtures anciens et existants seront conservés et restaurés dans le respect de leurs matériaux et mise en œuvre d'origine, sauf altération ponctuelle rendu nécessaire pour un projet



N° de l'EBP :

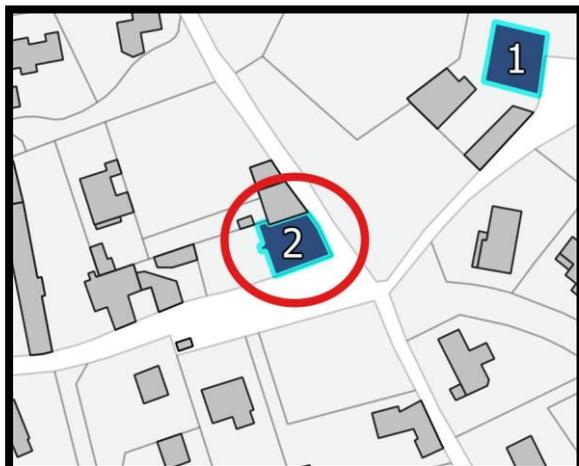
2

Parcelle : A0265

Datation :

1750 selon webville

- **Adresse:** 1 rue de Flignon
- **Fonction :** résidentielle
- **Toujours en fonction:** OUI
- **Gabarit:** R+2



Intérêt de l'EBP

- Maison bourgeoise du XVIIIe
- Porte cochère à linteau
- Bâtiment angle, une forme en U avec une courette
- Présence de la végétation; la vigne qui envahissant toute la façade



Constatation de l'état de conservation (sain)

- présence de la vigne sur la maison et la clôture, il faut contrôler qu'elle n'abîme pas le mur

Recommandations/ Préconisations

- Aspect général de la construction à préserver
- Préservation des éléments de modénatures et des espaces jardinés
- Maintenir ou restituer les volets et les fenêtres en bois peint (garder l'homogénéité des couleurs des volets)
- Les menuiseries en PVC blanc (matière proscrite par le STAP), les volets roulants sont proscrits
- L'ensemble des murs de clôture sont à enduire



N° de l'EBP :

3

Parcelle : B1988

Datation :

XVIIIe

- **Adresse:** 9 rue de la Tourtière
- **Fonction :** résidentielle
- **Toujours en fonction:** OUI
- **Gabarit:** R+2



Intérêt de l'EBP

- Ordonnement et proportions très symétriques et alignées des ouvertures
- Un ensemble présentant des ornements et décors particulièrement travaillés témoignant d'une certaine richesse
- Porte cochère sur cour, portail piétons avec entrée monumentale
- Secteur UAp (secteur présentant un caractère patrimonial et préservé au titre de l'article L123.1-5-III-2° du code de l'urbanisme)



Constatation de l'état de conservation (bien)

- L'ensemble est dénaturé : crépi projeté rose, volets métalliques pliables du XXe siècle vert
- Les barrières et les autres éléments métalliques sont modernes et non adaptés aux dimensions des ouvertures anciennes

Recommandations/ Préconisations

- Les menuiseries en PVC blanc (matière proscrite par le STAP), les volets roulants sont proscrits
- Nécessité de repeindre la porte cochère sur cour
- Enduire la partie du portail en laissant les parties en reliefs nue
- Les compteurs, les câbleries et les sorties d'aération sont à dissimiler



N° de l'EBP :

4

Parcelle : B0048

Datation :

XXe selon webville

- **Adresse: 11 rue de la Tourtière**
- **Fonction** : résidentielle
- **Toujours en fonction:** OUI
- **Gabarit:** R+2



Intérêt de l'EBP

- Porte cochère sur cour, façade non linéaire en front de rue
- Secteur UAp (secteur présentant un caractère patrimonial et préservé au titre de l'article L123.1-5-III-2° du code de l'urbanisme)



Constatation de l'état de conservation (sain)

Recommandations/ Préconisations

- Les menuiseries en PVC blanc (matière proscrite par le STAP), les volets roulants sont proscrits
- Les volets pleins à barre et écharpe appelés communément volets en «Z»
- Maintenir ou restituer les volets et les fenêtres en bois peint (couleurs unies des volets)
- Porte cochère à préserver
- Les compteurs, les câbleries et les sorties d'aération sont à dissimuler



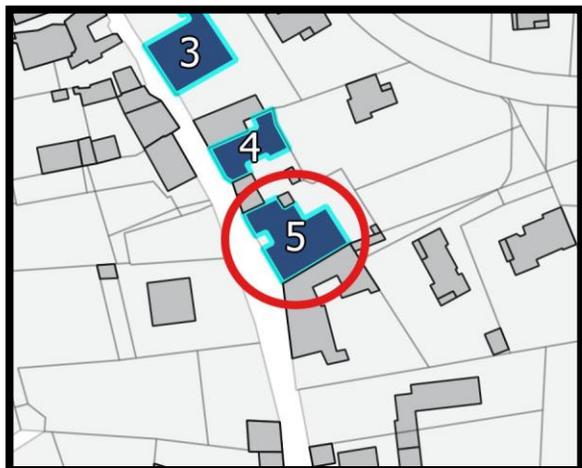
N° de l'EBP

5

Parcelle : B0051

Datation :
XVIII^e siècle selon
webville

- **Adresse: 13 rue de la Tourtière**
- **Fonction** : résidentielle
- **Toujours en fonction: OUI**
- **Gabarit:** R+1



Intérêt de l'EBP

- Deux portes cochères XVe ou XVIe siècle
- Secteur UAp (secteur présentant un caractère patrimonial et préservé au titre de l'article L123.1-5-III-2° du code de l'urbanisme)



Constatation de l'état de conservation (sain)

Recommandations/ Préconisations

- Les murs en petits moellons seront enduits et lissés à la truelle sans surépaisseur par rapport aux encadrements de baies, ne pas recouvrir les façades en pierre de taille. Les joints peuvent être repris. L'enduit des façades doit être uniforme et lisse (la couleur blanche interdite). Lorsqu'ils doivent être peints, les enduits recevront un badigeon de chaux.
- Les volets et vantaux sont à peindre dans une couleur adaptée
- Les compteurs, les câbleries et les sorties d'aération sont à dissimuler



N° de l'EBP :

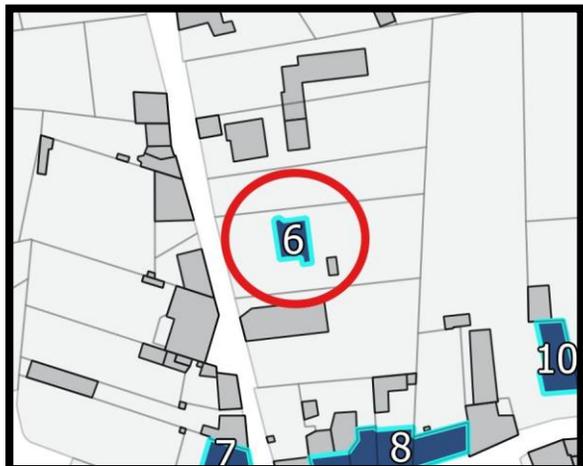
6

Parcelle : B1990

Datation :

1907 selon webville

- **Adresse:** 27 rue de la Tourtière
- **Fonction :** résidentielle
- **Toujours en fonction:** OUI
- **Gabarit:** R+1



Intérêt de l'EBP

- Maison bourgeoise du début du XXe siècle
- Construction basée sur un gros volume avec un étage et la présence d'une tourelle avec corniche constituant un angle avec des fausses baies à l'étage
- Maison avec une terrasse accessible qui donne sur le jardin
- Secteur UAp (secteur présentant un caractère patrimonial et préservé au titre de l'article L123.1-5-III-2° du code de l'urbanisme)



Constatation de l'état de conservation (sain)

Recommandations/ Préconisations

- Les modifications de toitures (la volumétrie, les pentes, le sens de faitage parallèle ou perpendiculaire à la rue, le débord des rives, les corniches et consoles, la section des chevrons passants, etc) sont interdites
- La démolition, l'extension ou la surélévation sont interdites
- A conserver ou restaurer à l'identique les tourelles
- Portail d'entrée roulant électrique non adapté à la typologie de cette maison et à celle du village
- Les menuiseries en PVC blanc (matière proscrite par le STAP), les volets roulants sont proscrits



N° de l'EBP :

7

Parcelle : B0152

Datation :

1912 selon webville

- **Adresse: 38 rue de la Tourtière**
- **Fonction** : résidentielle
- **Toujours en fonction:** OUI
- **Gabarit:** R+1+ combles



Intérêt de l'EBP

- Secteur UAp (secteur présentant un caractère patrimonial et préservé au titre de l'article L123.1-5-III-2° du code de l'urbanisme)
- Porte d'entrée a crossette



Constatation de l'état de conservation (sain)

Recommandations/ Préconisations

- Enduire les façades, Il est recommandé de réaliser des échantillons et de les évaluer le cas échéant avec l'aide de la commission de suivi, avant réalisation
- Aspect général de la construction à préserver
- Ordonnement et proportions très symétriques et alignées des ouvertures à préserver
- Les compteurs, les câbleries et les sorties d'aération sont à dissimuler



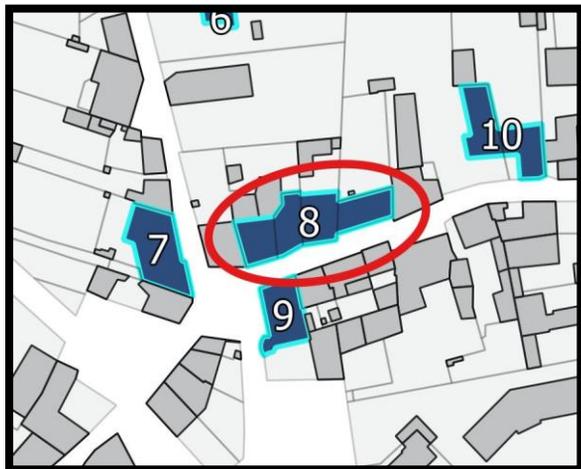
N° de l'EBP :

8

Parcelle : B2498, B2499,
B0132, B0131

Datation :
XIXe siècle

- **Adresse:** 47, 47 bis, 45, 41 Grande Rue
- **Fonction :** résidentielle
- **Toujours en fonction:** OUI
- **Gabarit:** R+1 , R+2



Intérêt de l'EBP

- Secteur UAp (secteur présentant un caractère patrimonial et préservé au titre de l'article L123.1-5-III-2° du code de l'urbanisme)
- Regroupement des belles maisons du XIXe
- décor à crossettes et chaîne d'angle harpée
- la typologie architecturale est XIXe (persiennes, lambrequins, garde-corps)

Constatation de l'état de conservation (bien)

Recommandations/ Préconisations

- L'enduit et son application partielle n'est pas conforme. Il doit recouvrir toute les façades
- La chaîne harpée est détournée avec le revêtement, elle doit être enduite
- Les menuiseries en PVC blanc (matière proscrite par le STAP), les volets roulants sont proscrits
- Les compteurs, les câbleries et les sorties d'aération sont à dissimuler



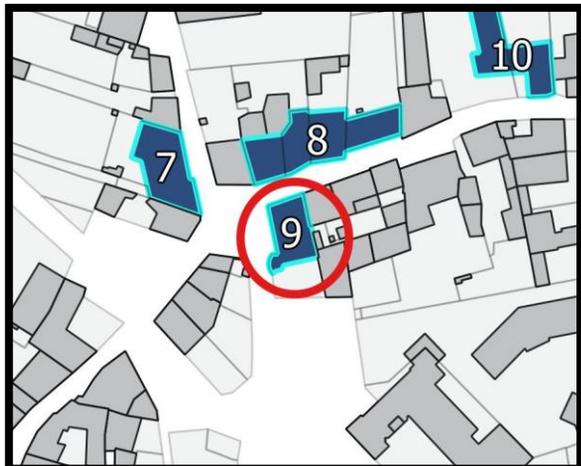
N° de l'EBP :

9

Parcelle : B1469

Datation :
1550 environ

- **Adresse:** 40 Grande Rue
- **Fonction :** résidentielle + consommation (restaurant)
- **Toujours en fonction:** OUI
- **Gabarit:** R+1+ combles



Intérêt de l'EBP

- Intérêt historique (Ancien château des barons de Montagny, intéressant de le mettre en valeur et le rappeler)
- Décors de la corniche couronné de trois rangs de génoises
- Secteur UAp (secteur présentant un caractère patrimonial et préservé au titre de l'article L123.1-5-III-2° du code de l'urbanisme)



Constatation de l'état de conservation (moyen)

Recommandations/ Préconisations

- Les modifications de toitures (formes, pentes, sens de faitage, débord des rives, corniches et consoles, matériaux, détails, etc) sont interdites
- Nécessité de réenduire la façades (voir le nuancier)
- Éviter de créer de nouveaux éléments de façade
- Maintenir la forme et les dimensions des anciennes ouvertures et respecter l'ordonnancement et la hiérarchie de taille des ouvertures
- Des volets traditionnels sont recommandés pour redonner de l'authenticité à ce bâtiment
- Maintenir ou restituer les volets et les fenêtres en bois peint
- Les menuiseries en PVC blanc (matière proscrite par le STAP), les volets roulants sont proscrits



N° de l'EBP :

10

Parcelle : B1986

Datation :

1850 environ

- **Adresse:** 37 Grande Rue
- **Fonction :** enseignement
- **Toujours en fonction:** OUI
- **Gabarit:** R+1



Intérêt de l'EBP

- Secteur UAp (secteur présentant un caractère patrimonial et préservé au titre de l'article L123.1-5-III-2° du code de l'urbanisme)
- décor à crossette + portail
- Intérêt culturel (école privée St-Vincent « La Tourtière »)

Constatation de l'état de conservation (bien)

Recommandations/ Préconisations

- Les modifications de toitures (formes, pentes, sens de faitage, débord des rives, corniches et consoles, matériaux, détails, etc) sont interdites
- Aspect général de la construction à préserver
- Entretien régulier car c'est un ERP (Etablissement Recevant du Public)
- L'ensemble des murs de clôture sont à enduire





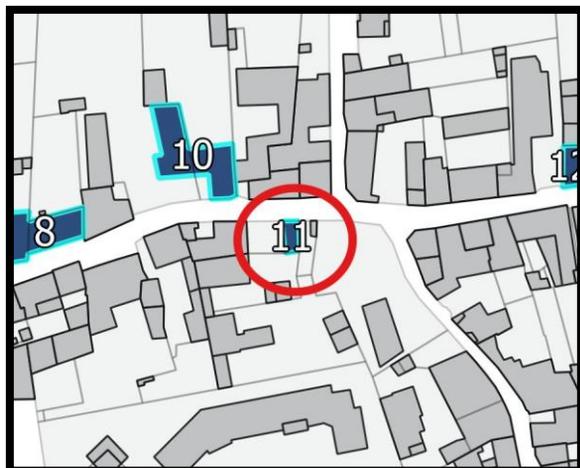
N° de l'EBP :

11

Parcelle : B2242,
B0220/B0222/B0221/B0
225

Datation :
XVI^e siècle

- **Adresse: 26,28 Grande Rue**
- **Fonction :** résidentielle
- **Toujours en fonction:** OUI
- **Gabarit:** R+2, R+2 (dont 1 de combles) + tour



Intérêt de l'EBP

- Porte monumentale et la tour
- Porte d'esthétique Grand Siècle XVIII^e
- Deux chambranles de fenêtres à croisées en pierre dorée du XVI^e
- Secteur UAp (secteur présentant un caractère patrimonial et préservé au titre de l'article L123.1-5-III-2° du code de l'urbanisme)

Constatation de l'état de conservation (bien)

Recommandations/ Préconisations

- L'unité architecturale de chaque immeuble doit être respectée, quelle que soit la division parcellaire
- La modénature (bandeaux, moulures, corniches, frises, encadrements, ...) en pierre de taille, en briques ou en ciment moulé doit être conservée
- Les volets roulants (proscrits)
- Les compteurs, les câbleries et les sorties d'aération sont à dissimuler





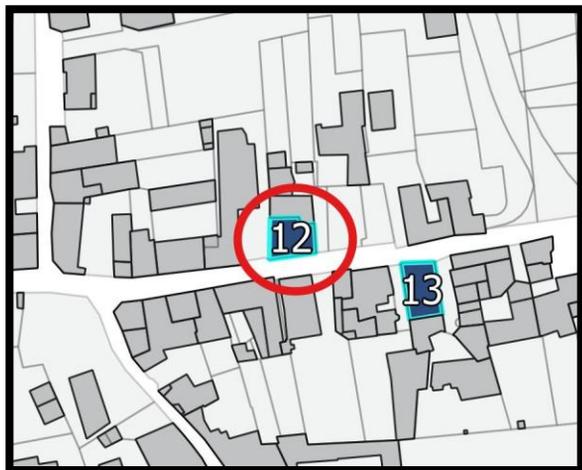
N° de l'EBP :

12

Parcelle : B2294

Datation :
XIXe siècle

- **Adresse:** 17 Grande Rue
- **Fonction :** résidentielle
- **Toujours en fonction:** OUI
- **Gabarit:** R+1+ combles



Intérêt de l'EBP

- Belle maison bourgeoise et beau portail XIXe avec son mur d'enceinte
- Décor à crossettes, refends, bandeau filant, jolie marquise à la porte d'entrée dans la cour. Portail et muret typés XIXe.
- Secteur UAp (secteur présentant un caractère patrimonial et préservé au titre de l'article L123.1-5-III-2° du code de l'urbanisme)

Constatation de l'état de conservation (très bien)

Recommandations/ Préconisations

- Aspect général de la construction à préserver.
- Ordonnancement et proportions très symétriques et alignées des ouvertures à préserver
- Les menuiseries en PVC blanc (matière proscrite par le STAP), les volets roulants sont proscrits
- Dans le but d'avoir une façade homogène, il est conseillé d'avoir des volets pliants à l'étage comme c'est déjà le cas pour le rez-de-chaussée



N° de l'EBP :

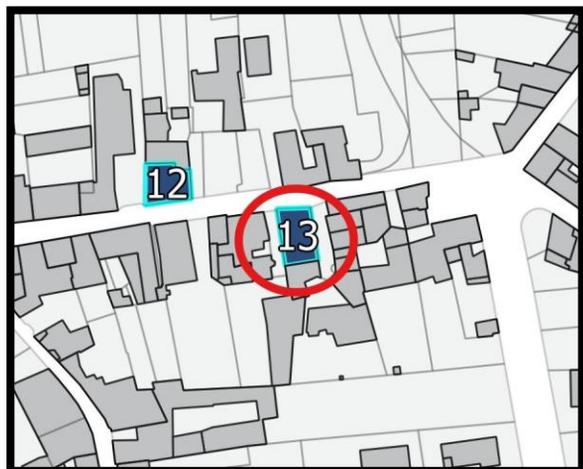
13

Parcelle : B0477

Datation :

XVIIIe

- **Adresse:** 12 Grande Rue
- **Fonction :** Passage
- **Toujours en fonction:** OUI



Intérêt de l'EBP

- Portail avec arc légèrement surbaissé



Constatation de l'état de conservation (bien)

Recommandations/ Préconisations

- Pour toute intervention sur cet élément, se référer aux prescriptions générales au patrimoine bâti
- Les murs en petits moellons seront enduits et lissés à la truelle sans surépaisseur par rapport aux encadrements de baies, ne pas recouvrir les façades en pierre de taille. Les joints peuvent être repris. L'enduit des façades doit être uniforme et lisse (la couleur blanche interdite)
- Il faut surveiller le développement de la végétation pour le bien du mur



N° de l'EBP :

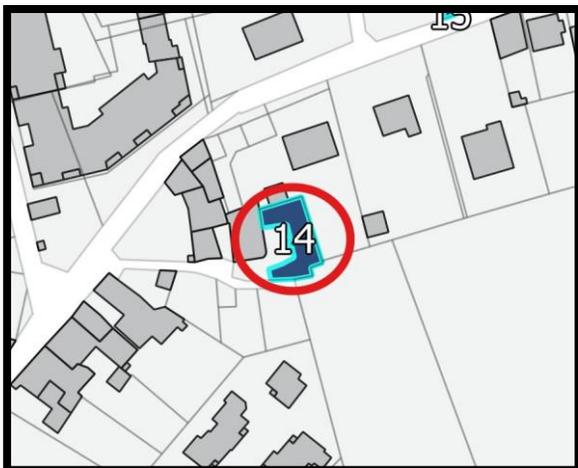
14

Parcelle : B0283

Datation :

Vers 1850

- **Adresse:** Impasse rue du Rave
- **Fonction :** Pressoir de vin
- **Toujours en fonction:** Non



Intérêt de l'EBP

- Plus répandus dans les maisons vigneronnes à Millery, ces pressoirs à treuil horizontal sont appelés roue à perroquet en raison des longues et nombreuses chevilles qui traversent la jante.
- Système à corde continue : les crochets en fer forgé qui retiennent les deux extrémités de la corde sont encore en place sur le treuil de plus de 6 m.



Constatation de l'état de conservation (bien)

Recommandations/ Préconisations

- Pour toute intervention sur cet élément, se référer aux prescriptions générales au patrimoine bâti
- La démolition est interdite ou à la condition d'une dépose/repose.
- Nécessité de maintenir la structure en bois de cet élément.



N° de l'EBP :

15

Parcelle : B0252

Datation :
1692 selon webville

- **Adresse:** 15 rue du Rave
- **Fonction :** résidentielle
- **Toujours en fonction:** OUI
- **Gabarit:** R+1+ combles



Intérêt de l'EBP

- Maison vigneronne XVII^e siècle « un cachet seigneurial » présentant des ornements et décors particulièrement travaillés témoignant d'une certaine richesse de son propriétaire d'origine
- Des galeries ornées de colonnes
- Portails en plein cintre style XVII^e
- Deux portes cochers avec des arcs surbaissés
- Porte piétonne à chambranle rectangulaire



Constatation de l'état de conservation (sain)

Recommandations/ Préconisations

- Maintenir la forme et les dimensions des ouvertures existantes, (En cas création de nouvelles ouvertures, respecter l'ordonnement et la hiérarchie de taille des ouvertures. Les nouvelles ouvertures doivent conserver ou créer un équilibre de composition. Elles reprennent les lignes de force existantes (allèges, linteaux, descente de charge, module de carreaux...)
- Aspect général de la construction à préserver
- L'ensemble des murs de clôture sont à enduire



N° de l'EBP :

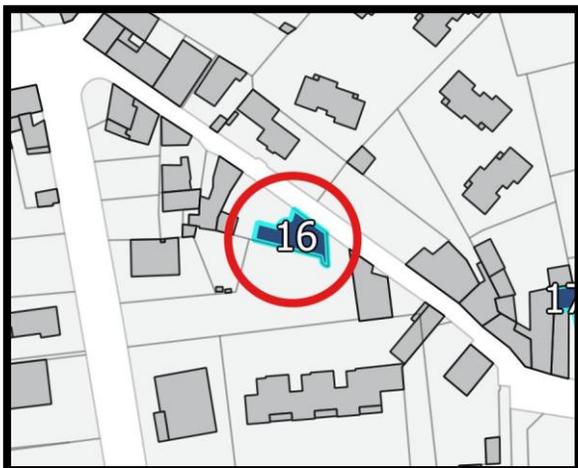
16

Parcelle : B0458

Datation :

1870 selon Webville

- **Adresse:** 44 rue du Guicholet
- **Fonction :** résidentielle
- **Toujours en fonction:** OUI
- **Gabarit:** R+1



Intérêt de l'EBP

- Maison bourgeoise du XIXe.
- Bâtiment en L, une forme arrondie en verre qui relie les deux blocs
- portail à porte cochère et piétonne et clôture du XIXe
- porte cochère à linteau bois, chambranle en pierre de taille



Constatation de l'état de conservation (sain)

- présence de la vigne sur la maison et la clôture, il faut contrôler qu'elle n'abîme pas le mur

Recommandations/ Préconisations

- La modénature (bandeaux, moulures, corniches, frises, encadrements, ...) en pierre de taille, en briques ou en ciment moulé doit être conservée, restituée ou mise en valeur
- Les enduits nécessiteraient un rafraîchissement
- Les menuiseries en PVC blanc (matière proscrite par le STAP), les volets roulants sont proscrits
- L'ensemble des murs de clôture sont à enduire



N° de l'EBP :

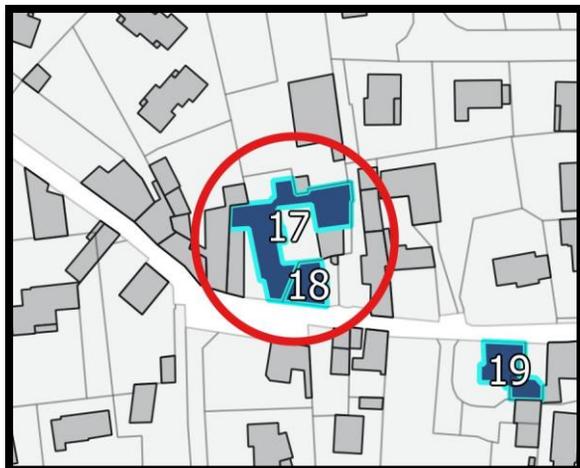
17

Parcelle : B0429

Datation :

XXe siècle selon webville

- **Adresse:** 33 rue du Guicholet
- **Fonction :** passage
- **Toujours en fonction:** OUI
- **Gabarit:** R+1+ combles



Intérêt de l'EBP

- porte cochère et porte piétonne sur cour avec vantaux en bois, chambranle à arc surbaissé flanquée de chasse-roues
- Les deux portes sont intégrées dans un mur couronné de trois rangs de génoises, et couvertes par des tuiles creuses
- Zone UA (zone urbaine centrale correspondant au cœur de village et aux quartiers anciens de la commune)



Constatation de l'état de conservation (sain)

Recommandations/ Préconisations

- Les menuiseries en PVC blanc (matière proscrite par le STAP), les volets roulants sont proscrits
- Porte cochère a conserver
- Les compteurs, les câbleries et les sorties d'aération sont à dissimiler



N° de l'EBP :

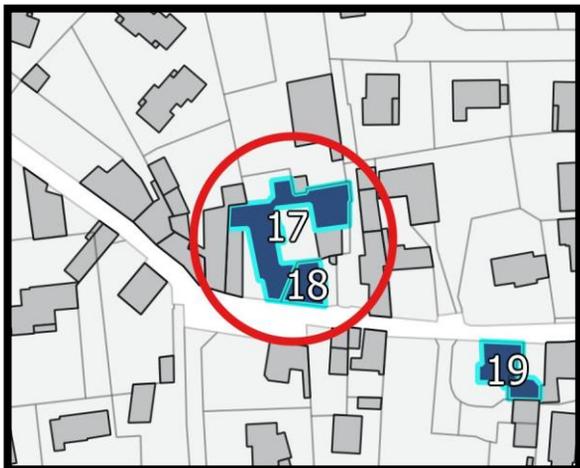
18

Parcelle : B0428

Datation :

1750 selon webville

- **Adresse:** 31 rue du Guicholet
- **Fonction :** résidentielle
- **Toujours en fonction:** OUI
- **Gabarit:** R+1+ combles



Intérêt de l'EBP

- Maison + puits fermé dit Lyonnais.
- Porte d'entrée a crossette.



Constatation de l'état de conservation (sain)

- menuiseries des fenêtres sont en PVC blanc
- porte de garage à ouverture sectionnelle blanche en PVC
- Le puits couvert en assez bon état

Recommandations/ Préconisations

- Les menuiseries en PVC blanc (matière proscrite par le STAP), les volets roulants sont proscrits
- Il serait intéressant d'avoir des volets avec des formes homogènes
- Pour toute intervention sur le puits, se référer aux prescriptions générales au patrimoine bâti



N° de l'EBP :

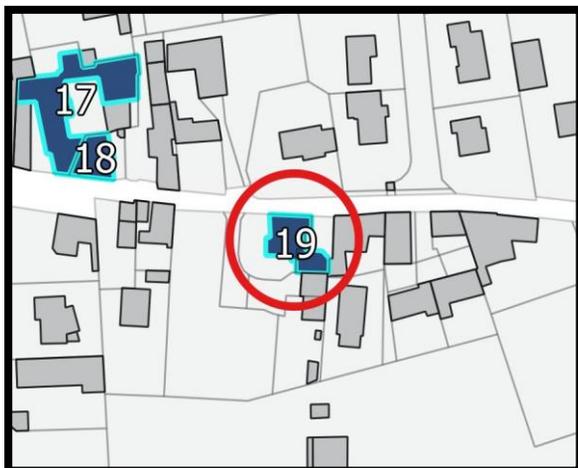
19

Parcelle : B2704

Datation :

1906 selon webville

- **Adresse:** 26 rue du Guicholet
- **Fonction :** résidentielle
- **Toujours en fonction:** OUI
- **Gabarit:** R+2



Intérêt de l'EBP

- Maison bourgeoise du début XXème siècle, faisant partie des belles demeures construites et bien conservée
- Balconnet au dernier étage avec garde-corps typique de l'époque, avec sa fenêtre cintrée
- couverture à deux pans en croupe avec épis de faîtage
- Hautes fenêtres rectangulaires



Constatation de l'état de conservation (bien conservé)

- Bâti en bon état, mais vérifier que la végétation grimpante n'abîme pas le mur et les tuiles creuses de la porte cochère (au risque de provoquer des infiltrations).

Recommandations/ Préconisations

- Enduire les façades, Il est recommandé de réaliser des échantillons et de les évaluer le cas échéant avec l'aide de la commission de suivi, avant réalisation.
- Aspect général de la construction à préserver
- Petites ouvertures sur les façades extérieures à préserver
- L'ensemble des murs de clôture sont à enduire



N° de l'EBP :

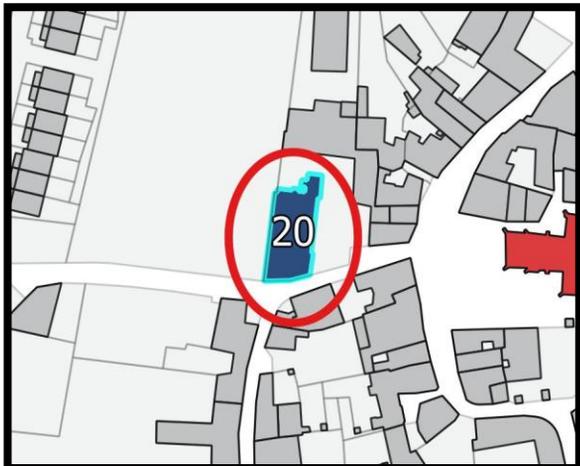
20

Parcelle : B0982

Datation :

1750 selon webville

- **Adresse:** 1 rue Ninon Vallin
- **Fonction :** résidentielle
- **Toujours en fonction:** OUI
- **Gabarit:** R+2



Intérêt de l'EBP

- Maison bourgeoise (ancien domaine viticole), avec un toit à plusieurs pans
- Porte cochère sur cour en fer forgé
- Entrée principale de la maison desservie par un double escalier d'apparat
- Le mur d'enceinte qui clôture la bâtisse



Constatation de l'état de conservation (moyen)

Recommandations/ Préconisations

- Les modifications de toitures (formes, pentes, sens de faitage, débord des rives, corniches et consoles, matériaux, détails, etc) sont interdites
- Enduire les façades, Il est recommandé de réaliser des échantillons et de les évaluer le cas échéant avec l'aide de la commission de suivi, avant réalisation (voir nuancier).
- Ordonnancement et proportions très symétriques et alignées des ouvertures à préserver
- Les menuiseries en PVC blanc (matière proscrite par le STAP), les volets roulants sont proscrits
- L'ensemble des murs de clôture sont à enduire
- Les compteurs, les câbleries et les sorties d'aération sont à dissimuler



N° de l'EBP :

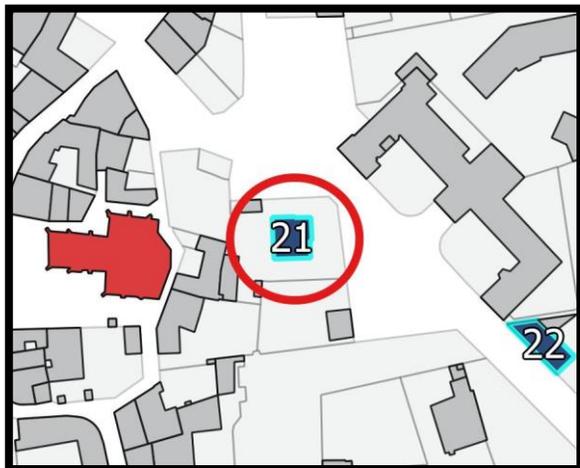
21

Parcelle : B0192

Datation :

XXe selon webville

- **Adresse: 7 Place du Marché**
- **Fonction** : résidentielle
- **Toujours en fonction:** OUI
- **Gabarit:** R+2



Intérêt de l'EBP

- Maison bourgeoise avec une typologie début Xxe
- Porte cochère sur cour en fer forgé à deux battants exécutés avec soin
- Secteur UAp (secteur présentant un caractère patrimonial et préservé au titre de l'article L123.1-5-III-2° du code de l'urbanisme)



Constatation de l'état de conservation (bien)

Recommandations/ Préconisations

- Les modifications de toitures (formes, pentes, sens de faitage, débord des rives, corniches et consoles, matériaux, détails, etc) sont interdites
- La modénature (bandeaux, moulures, corniches, frises, encadrements, ...) en pierre de taille, en briques ou en ciment moulé doit être conservée, restituée ou mise en valeur
- Porte cochère a restaurer
- Il faut surveiller la végétation grimpante



N° de l'EBP :

22

Parcelle : B0441

Datation :

1899 selon webville

- **Adresse:** 11 avenue Saint-Jean
- **Fonction :** résidentielle
- **Toujours en fonction:** OUI
- **Gabarit:** R+1+ combles



Intérêt de l'EBP

- Maison bourgeoise du XIXe
- Eléments de modénatures typologie XIXe (avec persiennes, chambranles à crossettes et appuis de fenêtre moulurés, marquise, chaîne d'angle soignée, porte d'entrée à panneau à poignée ronde centrale et imposte vitré, menuiserie correcte à trois carreaux par vantail)
- Secteur UAp (secteur présentant un caractère patrimonial et préservé au titre de l'article L123.1-5-III-2° du code de l'urbanisme)



Constataion de l'état de conservation (très bien)

Recommandations/ Préconisations

- Aspect général de la construction à préserver. Ordonnement et proportions très symétriques et alignées des ouvertures à préserver
- La façade principale décorée devra être conservée et restaurée, en particulier les modénatures telles que chambranle mouluré, bandeaux, corniches seront restaurés
- Les compteurs, les câbleries et les sorties d'aération sont à dissimiler



N° de l'EBP :

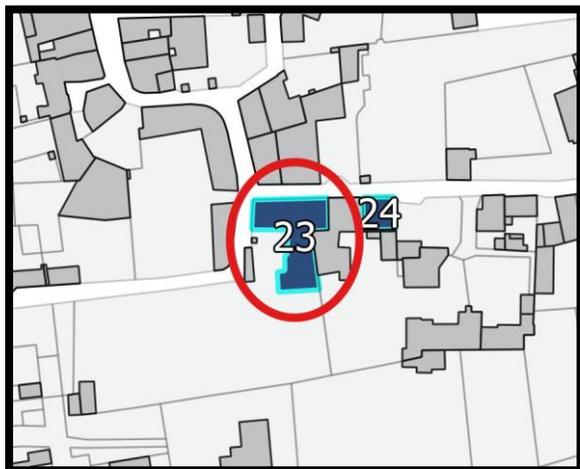
23

Parcelle : B2645

Datation :

1850 selon webville

- **Adresse:** 20 rue des Marronniers
- **Fonction :** résidentielle
- **Toujours en fonction:** OUI
- **Gabarit:** R+1+ combles



Intérêt de l'EBP

- Bâtiment du XIXe bien conservé. Accompagné de trois portes cochères avec différentes typologies (avec piédroit en briques, un encadrement associant des piédroits à bords convexe et un arc à moulure concave du XVe ou XVIe siècle)
- Secteur UAP (secteur présentant un caractère patrimonial et préservé au titre de l'article L123.1-5-III-2° du code de l'urbanisme)



Constatation de l'état de conservation (bien)

Le crépi est projeté, ce qui n'est pas recommandé pour une maison ancienne

Recommandations/ Préconisations

- Aspect général de la construction à préserver
- Enduire les façades, Il est recommandé de réaliser des échantillons et de les évaluer le cas échéant avec l'aide de la commission de suivi, avant réalisation (voir nuancier).
- Les menuiseries doivent être d'une couleur uniforme (volets et vantaux portes cochères)
- Il faudrait maîtriser la végétation grimpante, qui risque de noyer l'élément



N° de l'EBP :

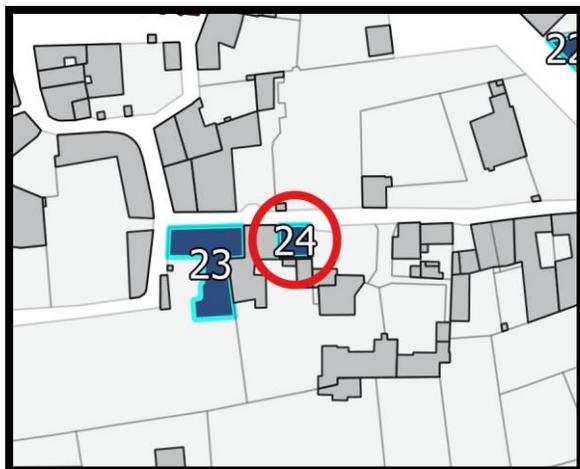
24

Parcelle : B1307

Datation :

XIX siècle selon webville

- **Adresse:** 14 rue des Marronniers
- **Fonction :** résidentielle
- **Toujours en fonction:** OUI
- **Gabarit:** R+1+ combles



Intérêt de l'EBP

- Porte cochère avec un arc en plein cintre orné de clefs saillantes et passantes et de chasse-roues, cette dernière s'inscrit dans un mur curviligne couronné de trois rangs de génoises (entrée monumentale)
- Secteur UAp (secteur présentant un caractère patrimonial et préservé au titre de l'article L123.1-5-III-2° du code de l'urbanisme)



Constatation de l'état de conservation (bien)

Recommandations/ Préconisations

- Aspect général de la construction à préserver
- Ordonnancement et proportions très alignées des ouvertures à préserver.
- La modénature (bandeaux, moulures, corniches, frises, encadrements, ...) en pierre de taille, en briques ou en ciment moulé doit être conservée, restituée ou mise en valeur
- Maintenir ou restituer les volets et les fenêtres en bois peint
- Porte cochère à conserver



N° de l'EBP :

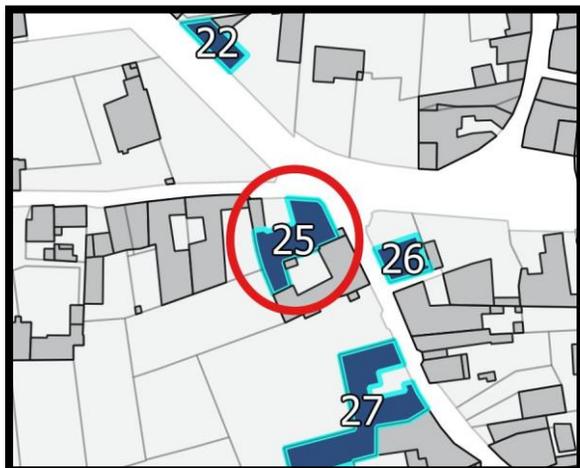
25

Parcelle : B0573

Datation :

1905 selon webville

- **Adresse:** 2 et 4 rue Bourchanin
- **Fonction :** résidentielle
- **Toujours en fonction:** OUI
- **Gabarit:** R+1



Intérêt de l'EBP

- Maison début XXe + Puits
- Construction basée sur un seul volume avec un étage, encadrements remarquables; ouvertures symétriques
- Persiennes, garde-corps travaillés à l'étage et menuiseries début Xxe
- Secteur UAp (secteur présentant un caractère patrimonial et préservé au titre de l'article L123.1-5-III-2° du code de l'urbanisme)



Constatation de l'état de conservation (très bien)

Recommandations/ Préconisations

- Les modifications de toitures (formes, pentes, sens de faitage, débord des rives, corniches et consoles, matériaux, détails, etc) sont interdites
- Aspect général de la construction à préserver
- Nécessité de peindre le puits
- Faire attention à la végétation sur le puits



N° de l'EBP :

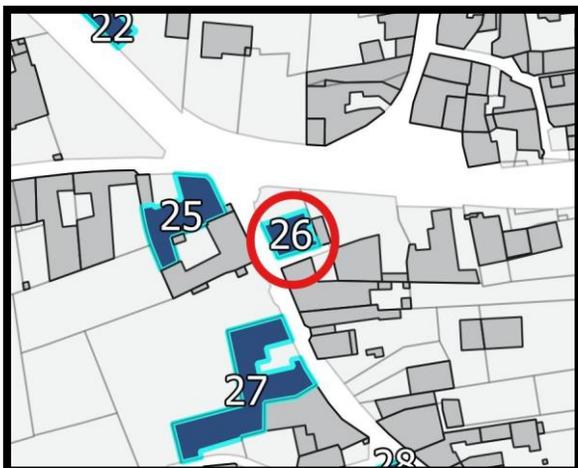
26

Parcelle : B1286

Datation :

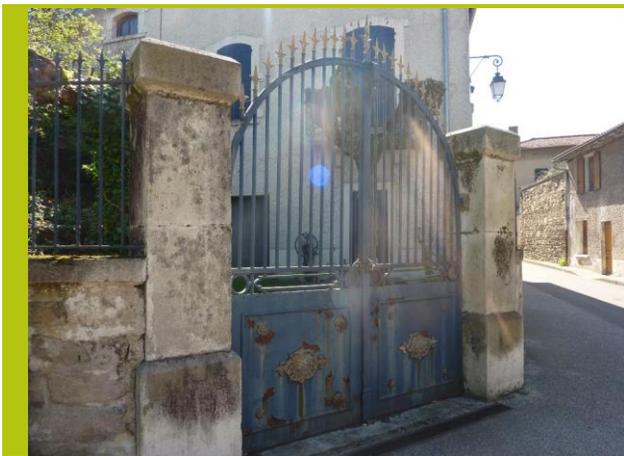
1895 selon webville

- **Adresse:** 1 rue Bourchanin
- **Fonction :** résidentielle
- **Toujours en fonction:** OUI
- **Gabarit:** R+1+ combles



Intérêt de l'EBP

- Maison bourgeoise toute fin XIXe présentant des ornements et décors particulièrement travaillés témoignant d'une certaine richesse de son propriétaire d'origine.
- Balcon à consoles sculptées avec garde-corps
- Porte cochère avec portail d'entrée en fer forgé et des piliers en pierre
- Secteur UAp (secteur présentant un caractère patrimonial et préservé au titre de l'article L123.1-5-III-2° du code de l'urbanisme)



Constatation de l'état de conservation(sain)

Recommandations/ Préconisations

- Aspect général de la construction à préserver
- Les décors, bandeaux, corniches, harpages d'angles et encadrements destinés à être vus seront conservés. Lorsqu'ils sont cassés ou altérés ils seront réparés et restitués.
- Ordonnancement et proportions très symétriques et alignées des ouvertures à préserver
- La porte cochère en ferronnerie est à restaurer (des éléments sont tordus) et à peindre pour la protéger
- L'ensemble des murs de clôture sont à rafraîchir et à ré-enduire



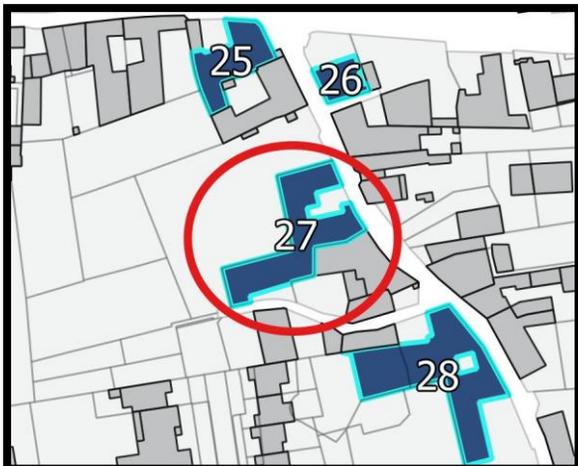
N° de l'EBP :

27

Parcelle : B2177

Datation :
XIXe selon webville

- **Adresse:** 10 rue Bourchanin
- **Fonction :** résidentielle
- **Toujours en fonction:** OUI
- **Gabarit:** R+1



Intérêt de l'EBP

- Maison XIXe a cour intérieure
- Porte cochère avec portail d'entrée en fer forgé et des piliers en pierre
- puits fermé en pierres de tout venant. Volet en bois
- Secteur UAp (secteur présentant un caractère patrimonial et préservé au titre de l'article L123.1-5-III-2° du code de l'urbanisme)



Constatation de l'état de conservation (bien)

Recommandations/ Préconisations

- Les modifications de toitures (formes, pentes, sens de faitage, débord des rives, corniches et consoles, matériaux, détails, etc) sont interdites
- Aspect général de la construction à préserver
- Les murs en petits moellons seront enduits et lissé
- Maintenir ou restituer les volets et les fenêtres en bois peint
- Concernant le puits, il faut soigner les abords, peindre les parties métalliques
- L'ensemble des murs de clôture sont à enduire



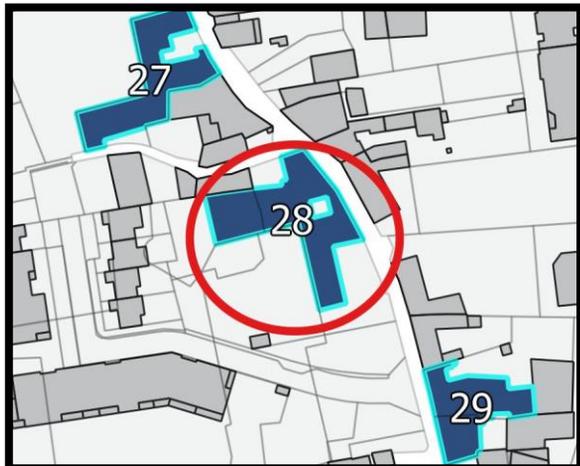
N° de l'EBP :

28

Parcelle : B2407

Datation :
début XVIIe siècle

- **Adresse: 24 rue Bourchanin**
- **Fonction** : résidentielle
- **Toujours en fonction: OUI**
- **Gabarit:** R+1+ combles



Intérêt de l'EBP

- Intérêt historique et architecturale
- Regroupement de plusieurs bâtiments et reconversion des ruelles en passages intérieurs
- bâtisse de large envergure avec des fenêtres à croisée
- Vantaux de la porte cochère au sud en fer forgé de belle qualité
- Entrée principale de la maison desservie par un double escalier d'apparat
- Chambranles des portes et décors a crossette



Bâtiment très bien conservé

Recommandations/ Préconisations

- L'unité architecturale de chaque immeuble doit être respectée, quelle que soit la division parcellaire
- Aspect général de la construction à préserver
- Ordonnancement et proportions très symétriques et alignées des ouvertures à préserver
- La façade principale où se localise la fenêtre à meneaux devra être conservée et restaurée, en particulier les modénatures telles que chambranle mouluré, bandeaux, corniches seront restaurés.



N° de l'EBP :

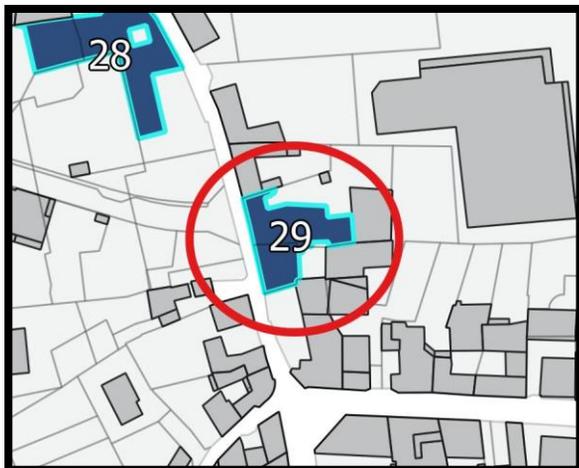
29

Parcelle : B0545, B1483

Datation :

1780 selon webville,
XVIIe ou date antérieure

- **Adresse:** 25,27 rue Bourchanin
- **Fonction :** résidentielle
- **Toujours en fonction:** OUI
- **Gabarit:** R+1+ combles



Intérêt de l'EBP

- traces d'une devanture commerciale (chambranle, base de pilier, marche)
- Belle porte cochère avec des piédroits en pierres (saillantes et passantes) et un linteau de bois
- Zone UA (zone urbaine centrale correspondant au cœur de village et aux quartiers anciens de la commune)



Constatation de l'état de conservation (sain)

Recommandations/ Préconisations

- Nécessité d'effectuer une couche d'enduit commune entre les deux façades
- Il est recommandé de réaliser des échantillons et de les évaluer le cas échéant avec l'aide de la commission de suivi, avant réalisation.
- Ordonnancement et proportions très symétriques et alignées des ouvertures à préserver
- Des volets roulants en PVC (matière proscrite par le STAP)
- Les compteurs, les câbleries et les sorties d'aération sont à dissimuler



N° de l'EBP :

30

Parcelle : B2122

Datation :

1820 selon webville

- **Adresse:** 4 rue Froide
- **Fonction :** résidentielle
- **Toujours en fonction:** OUI
- **Gabarit:** R+1+ combles



Intérêt de l'EBP

- Construction basée sur un gros volume avec un étage et la présence d'une porte cochère monumentale en pierre jaune
- Porte à arc surbaissé avec une corniche en talon couronnée d'une plate-bande moulurée



Constatation de l'état de conservation (bien)

Recommandations/ Préconisations

- Aspect général de la construction à préserver. Ordonnancement et proportions très symétriques et alignées des ouvertures à préserver
- Éviter de créer de nouveaux éléments de façade (balcons, grilles, marquise, ...)
- Petites ouvertures sur les façades extérieures à préserver
- Les menuiseries en PVC blanc (matière proscrite par le STAP), les volets roulants sont proscrits
- Les compteurs, les câbleries et les sorties d'aération sont à dissimuler



N° de l'EBP :

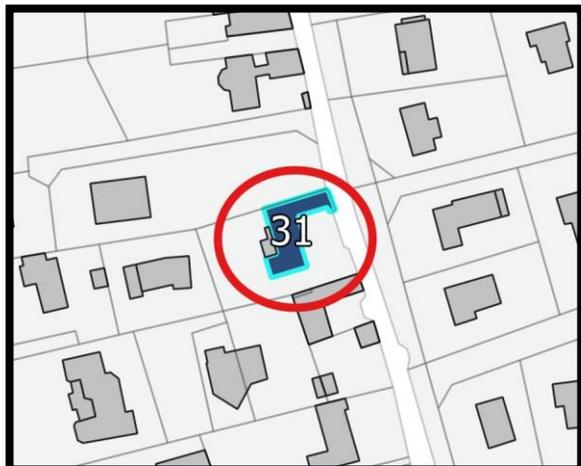
31

Parcelle : D0022

Datation :

XVIII^e siècle

- **Adresse:** 36 rue des Grès
- **Fonction :** résidentielle
- **Toujours en fonction:** OUI
- **Gabarit:** R+1



Intérêt de l'EBP

- Maison vigneronne flanquée d'un escalier droit
- Variété des toitures, tuiles plates mécaniques de la seconde moitié du XIX^e, une toiture en deux pentes avec des tuiles creuses qui représente une valeur sûre



Constatation de l'état de conservation (sain)

Recommandations/ Préconisations

- Les modifications de toitures (formes, pentes, sens de faitage, débord des rives, corniches et consoles, matériaux, détails, etc) sont interdites
- L'unité architecturale de chaque immeuble doit être respectée, quelle que soit la division parcellaire
- Pour toute intervention sur cet ensemble, se référer aux prescriptions générales au patrimoine bâti



N° de l'EBP :

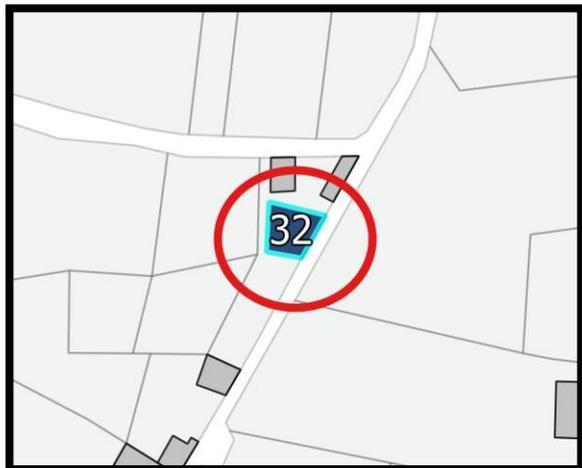
32

Parcelle : F0272

Datation :

XXe siècle selon webville

- **Adresse: 5 rue Ninon Vallin**
- **Fonction** : résidentielle
- **Toujours en fonction:** OUI
- **Gabarit:** R+1+ combles



Intérêt de l'EBP

- Maison de bourg présentant des ornements et décors particulièrement travaillés témoignant d'une certaine richesse
- porte piétonne sur cour avec une belle menuiserie
- porte cochère à linteau sur cour
- croix de croisement avec une inscription difficilement lisible sur la pierre la soutenant



Constataion de l'état de conservation

Maison assez bien conservée pour la partie extérieure



Recommandations/ Préconisations

- Aspect général de la construction à préserver
- Ordonnement et proportions très symétriques et alignées des ouvertures à préserver
- La démolition de la croix est interdite ou à la condition d'une dépose/repose,



N° de l'EBP :

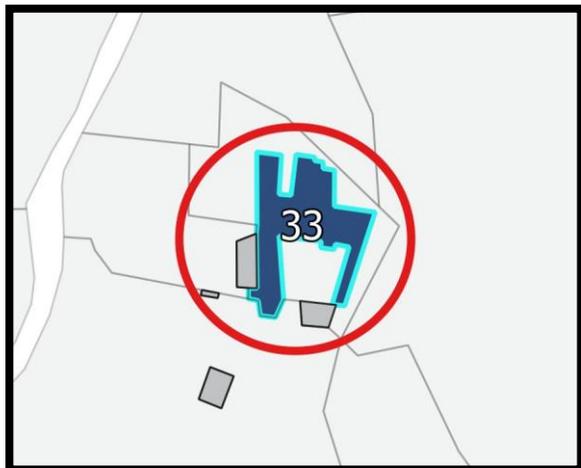
33

Parcelle : D1375

Datation :

1650 selon webville

- **Adresse:** 11 rue Ninon Vallin
- **Fonction :** résidentielle
- **Toujours en fonction:** OUI
- **Gabarit:** R+1+ combles



Intérêt de l'EBP

- Intérêt historique (maison dite La Sauvagère)
- Maison présentant des ornements et décors particulièrement travaillés témoignant d'une certaine richesse de son propriétaire d'origine
- Porte piétonne et cochère sur rue



Photo XXe siècle, prêtée par Christiane Déaux

Constatation de l'état de conservation (sain)

Recommandations/ Préconisations

- Les modifications de toitures (formes, pentes, sens de faitage, débord des rives, corniches et consoles, matériaux, détails, etc) sont interdites
- Ordonnancement et proportions très symétriques des ouvertures à préserver
- Éviter de créer de nouveaux éléments de façade (balcons, grilles, marquise, ...)
- Les décors, bandeaux, corniches, harpages d'angles et encadrements destinés à être vus seront conservés. Lorsqu'ils sont cassés ou altérés ils seront réparés et restitués.
- Maintenir ou restituer les volets et les fenêtres en bois peint
- La porte cochère et piétonne sont à repeindre



N° de l'EBP :

34

Parcelle : B1385

Datation :

1830 selon webville

- **Adresse:** 25 rue de la Gallée
- **Fonction :** résidentielle
- **Toujours en fonction:** OUI
- **Gabarit:** R+1+ combles



Intérêt de l'EBP

- Maison vigneronne XIX siècle.
- Porte cochère en plein cintre avec un jeu d'alternance de pierres à bossage
- La façade comporte un escalier droit avec sa coursive couverte soutenue par des piliers de facture simple



Constatation de l'état de conservation (sain)

Recommandations/ Préconisations

- Les modifications de toitures sont interdites. Les dépassées de toits conservés ou reconstituées dans leurs caractéristiques et dimensions d'origine
- L'enduit doit être refait (hétérogène, le soubassement de pierres de tout venant sans protection), Les prescriptions d'enduits doivent être adaptées aux édifices : lissé, frisé, travail de recherche matière pour les enduits, badigeons...
- Les menuiseries en PVC blanc (matière proscrite par le STAP), les volets roulants sont proscrits
- Les compteurs, les câbleries et les sorties d'aération sont à dissimuler



N° de l'EBP :

35

Parcelle : B0854

Datation :
XIXe siècle selon
webville

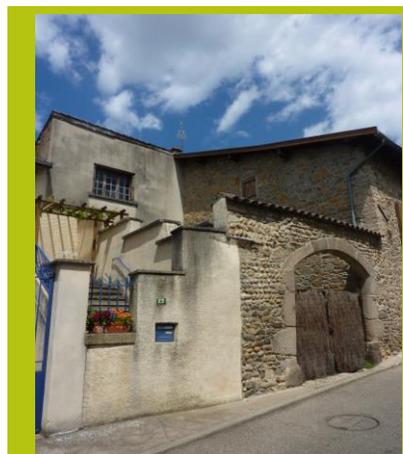
- **Adresse:** 21 rue de la Gallée
- **Fonction :** résidentielle
- **Toujours en fonction:** OUI
- **Gabarit:** R+2



Intérêt de l'EBP

- Maison vigneronne de la fin du XIXe siècle.
- Cour comptant un escalier droit desservant le second niveau, cette cour intérieure est rythmée par des arcades à arc surbaissés
- Porte cochère à arc surbaissé

Constatation de l'état de conservation (bien)



Recommandations/ Préconisations

- Aspect général de la construction à préserver
- L'ensemble des murs sont à enduire. Les murs seront enduits et lissés à la truelle sans surépaisseur par rapport aux encadrements de baies, ne pas recouvrir les façades en pierre de taille. Les joints peuvent être repris. L'enduit des façades doit être uniforme et lisse (la couleur blanche interdite). Lorsqu'ils doivent être peints, les enduits recevront un badigeon de chaux
- Maintenir ou restituer les volets et les fenêtres en bois peint



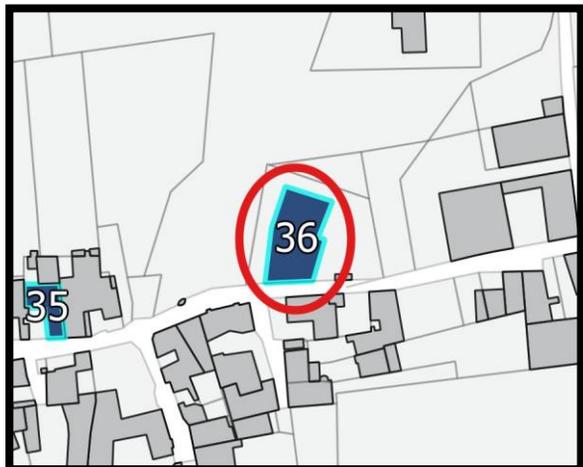
N° de l'EBP :

36

Parcelle : B2426

Datation :
XVIIe siècle

- **Adresse:** 15 rue de la Gallée
- **Fonction :** résidentielle
- **Toujours en fonction:** OUI
- **Gabarit:** R+3+ tour arasée devenue terrasse panoramique au XIXe



Intérêt de l'EBP

- Intérêt historique (second château seigneurial des barons de Montagny)
- Château possédant une tour avec une terrasse accessible
- Intérêt architectural (jeu de volumétrie, ordonnancement des ouvertures, une toiture avec plusieurs pans, une coupole et une tour)
- Le mur d'enceinte qui clôture la bâtisse



Constatation de l'état de conservation (détérioré)

- les façades comportent de nombreux désordres
- le revêtement est tombé par plaques par endroit, des saignées, des reprises en béton
- la tour n'est pas protégée par un enduit

Recommandations/ Préconisations

- Enduire les façades. L'enduit des façades doit être uniforme et lisse (la couleur blanche interdite). Lorsqu'ils doivent être peints, les enduits recevront un badigeon de chaux
- A conserver ou restaurer à l'identique la tour
- Maintenir ou restituer les volets et les fenêtres en bois peint.
- Les menuiseries en PVC blanc (matière proscrite par le STAP), les volets roulants sont proscrits
- Les compteurs, les câbleries et les sorties d'aération sont à dissimuler



N° de l'EBP :

37

Parcelle : B0794

Datation :

XIXe selon webville

- **Adresse: 9 rue du onze Novembre**
- **Fonction** : résidentielle
- **Toujours en fonction:** OUI
- **Gabarit:** R+1



Intérêt de l'EBP

- Maison avec un plan au sol en « U »
- Porte cochère sur cour est de la seconde moitié du XXe siècle
- Secteur UA (secteur présentant un caractère patrimonial et préservé au titre de l'article L123.1-5-III-2° du code de l'urbanisme)



Constatation de l'état de conservation (sain)

Recommandations/ Préconisations

- Maintenir ou restituer les volets et les fenêtres en bois peint
- Les menuiseries en PVC blanc (matière proscrite par le STAP), les volets roulants sont proscrits
- L'ensemble des murs de clôture sont à rafraichir et à ré-enduire
- Réparer la descente de gouttière
- Les compteurs, les câbleries et les sorties d'aération sont à dissimiler



N° de l'EBP :

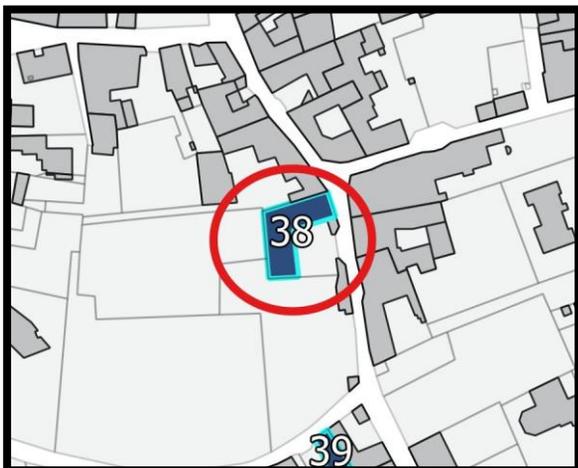
38

Parcelle : B2182

Datation :

XVIIIe selon webville

- **Adresse:** 22 rue des volontaires de la Résistance
- **Fonction :** résidentielle
- **Toujours en fonction:** OUI
- **Gabarit:** R+1+ combles



Intérêt de l'EBP

- Maison bourgeoise du XVIIIe siècle présentant des ornements et décors particulièrement travaillés témoignant d'une certaine richesse de son propriétaire d'origine.
- Porte cochère avec portail d'entrée en fer forgé et des piliers en pierre



Constatation de l'état de conservation (sain)

Recommandations/ Préconisations

- La modénature (bandeaux, moulures, corniches, frises, encadrements, ...) en pierre de taille, en briques ou en ciment moulé doit être conservée, restituée ou mise en valeur
- Les menuiseries en PVC blanc (matière proscrite par le STAP), les volets roulants sont proscrits
- Les murs de clôtures anciens et existants seront conservés et restaurés dans le respect de leurs matériaux et mise en œuvre d'origine, sauf altération ponctuelle rendu nécessaire pour un projet



N° de l'EBP :

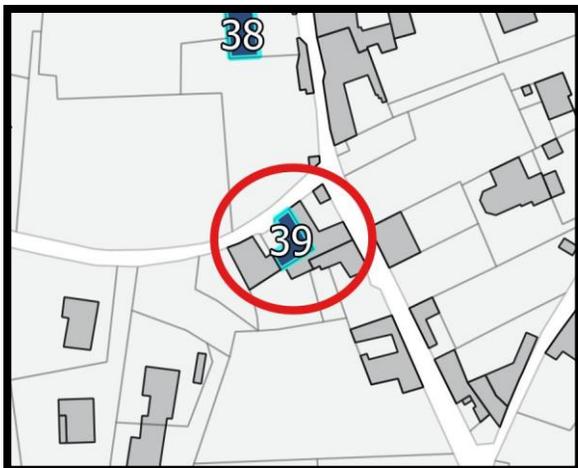
39

Parcelle : B1314

Datation :

XIXe selon webville

- **Adresse: 2 chemin de la Crouze**
- **Fonction :** résidentielle
- **Toujours en fonction:** OUI
- **Gabarit:** R+1+ combles



Intérêt de l'EBP

- Composition volumétrique intéressante (construction en L + une tour de plan circulaire) avec une cour intérieure
- Bandeau filant à l'étage de la façade Est sur cour
- Entrée principale de la maison desservie par un double escalier d'apparat
- Le mur d'enceinte qui clôture la bâtisse



Constatation de l'état de conservation (sain)

Recommandations/ Préconisations

- Les murs en petits moellons seront enduits et lissés à la truelle sans surépaisseur par rapport aux encadrements de baies. L'enduit des façades doit être uniforme et lisse (la couleur blanche interdite). Lorsqu'ils doivent être peints, les enduits recevront un badigeon de chaux.
- Petites ouvertures sur les façades extérieures à préserver
- A conserver ou restaurer à l'identique la tour
- Les menuiseries en PVC blanc (matière proscrite par le STAP), les volets roulants sont proscrits
- Les compteurs, les câbleries et les sorties d'aération sont à dissimuler



N° de l'EBP :

40

Parcelle : C1025

Datation :
XIXe siècle

- **Adresse:** Côte de la Tour
- **Fonction :** résidentielle
- **Toujours en fonction:** OUI
- **Gabarit:** R+3



Intérêt de l'EBP

- Grande demeure bourgeoise présentant des ornements et décors particulièrement travaillés témoignant d'une certaine richesse de son propriétaire d'origine
- Architecture du néo-Renaissance
- Les éléments de modénature (bandeaux, moulures, corniches, frises, encadrements, ...) en pierre de taille
- Entrée monumentale avec une tourelle
- Le mur d'enceinte qui clôture le joyau patrimoniale



Constatation de l'état de conservation (très bien)

Recommandations/ Préconisations

- Les modifications de toitures (formes, pentes, sens de faitage, débord des rives, corniches et consoles, matériaux, détails, etc) sont interdites
- Les décors, bandeaux, corniches, harpages d'angles et encadrements destinés à être vus seront conservés. Lorsqu'ils sont cassés ou altérés ils seront réparés et restitués
- Maintenir la forme et les dimensions des ouvertures existantes, respecter l'ordonnancement et la hiérarchie de taille des ouvertures.
- A conserver ou restaurer à l'identique les tourelles, les portes cochers
- Les éléments de serrurerie anciens (fer forgé ou fonte) marquises, garde-corps, balcons, grilles, soupiraux et tous les éléments de décor seront conservés et restaurés.
- L'ensemble des murs de clôture sont à rafraichir et à ré-enduire